



# Bény 2012

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D J. DE L'AN	1 M Ella	1 J Aubin	1 D Rameaux	1 D F. DU TRAVAIL	1 V Justin
2 L Basile	2 J Présentation	2 V Charles le B.	2 L 13 Gwénéolé	2 M Boris	2 S Blandine
3 M Geneviève	3 V Blaise	3 S F. DES GO-MÈRES	3 M Sandrine	3 J Phil. Jacq.	3 D F. DES MÈRES
4 M Odilon	4 S Véronique	4 D Agathe	4 M Richard	4 V Sylvain	4 L Clotilde
5 J Édouard	5 M Gaston	5 L Olive	5 J Irène	5 D Prudence	5 M Igor
6 V Malaine	6 M Eugénie	6 M Cokette	6 V Jean Baptiste de S.	6 J Gisèle	6 M Norbert
7 S Raymond	7 M Jacqueline	7 J J. de Dieu	7 S Françoise	7 M VICTOIRE 1945	7 J Gilbert
8 D Epiphanie	8 V Apolline	8 M Arnaud	8 J Vivien	8 M Pacôme	8 V Diane
9 L 1 Aïc	9 M N.D. de Lourdes	9 D Rosine	9 L Gauthier	9 J Solange	9 D Landry
10 M Guillaume	10 S Félix	10 M 10 Justine	10 M Fulbert	10 V Estelle	10 L 23 Barnabé
11 M Paulin	11 D 6 Béatrice	11 J Ida	11 M Stanislas	11 D Rolande	11 M Guy
12 J Tatiana	12 M Valentin	12 V Mathilde	12 J Maxime	12 M 19 Matthias	12 M Ant. de Padoue
13 V Yvette	13 M Claude	13 S Bénédicte	13 V Patrice	13 J Honoré	13 M Élisée
14 S Nina	14 J Bernadette	14 M 15 Benoît-Joseph	14 M Anicôt	14 V ASCENSION	14 J Germaine
15 D Rémi	15 M 7 Alméine	15 J 11 Joseph	15 M Parfait	15 M Éric/Trinité	15 S J.-F. Régis
16 L 2 Marcel	16 M 8 Alméine	16 V 12 Victorien	16 M Emma	16 J Yves	16 M F. DES PÈRES
17 M Roseline	17 M 9 Clémentine	17 S Cath. de Suède	17 M Annette	17 M Bernardin	17 M Léonce
18 M Prisca	18 M 10 Cécile	18 D 13 Georges	18 M Sophie	18 V Constantin	18 M Romuald
19 J Sébastien	19 M 11 Carême	19 M 16 Alexandre	19 M Marc	19 M Émile	19 M Rodolphe
20 V Agnès	20 M 12 Annunciation	20 M 17 Georges	20 M Aïda	20 M Didier	20 V Alban
21 S Vincent	21 M 13 Honnorie	21 M 18 Habib	21 M Zita	21 M Donatien	21 M Audrey
22 M 3 Barnabé	22 M 14 Auguste	22 M 19 Gwladys	22 M Valérie	22 V Bérenger	22 M J.-Baptiste
23 M Fr. de Sales	23 M 15 Annick	23 M 20 Amédée	23 M 21 Germain	23 M Prosper	23 S Anthelme
24 M Conv. St Paul	24 M 16 Annick	24 M 21 Amédée	24 M 22 Yvonne	24 M Fernand	24 M Nicolas
25 M 4 Paule	25 M 17 Annick	25 M 26 Amédée	25 M 23 Yvonne	25 M Pierre, Paul	25 M Martial
26 J Angèle	26 M 18 Annick	26 M 31 Amédée	26 M 24 Yvonne		
27 S Th. d'Aquin	27 M 19 Annick		27 M 25 Yvonne		
28 M Gildas	28 M 20 Annick		28 M 26 Yvonne		
29 D 4 Martine	29 M 21 Annick		29 M 27 Yvonne		
30 L Marcelle	30 M 22 Annick		30 M 28 Yvonne		
31 M	31 M 23 Annick		31 M 29 Yvonne		



# Bény



Ciel/Impression : imprimerie monterrat - 01 Felleux - 03 85 95 38 00

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 D Thierry	1 M Alphonse	1 S Gilles	1 L Th. de F.E.J.	1 D TOUSSAINT	1 S Florence
2 L 26 Martinien	2 M Julien	2 D Ingrid	2 M Léger	2 V Débutés	2 D 48 Avent
3 M Thomas	3 M J.-M. Wienney	3 L 35 Grégoire	3 J Fr. d'Assise	3 S Charles	3 L François-Xavier
4 M Florent	4 M Abel	4 M Rosalie	4 V Fleur	4 D 44 Sylvie	4 M Barbara
5 J Antoine	5 M 31 Transfiguration	5 M Raissa	5 S Bruno	5 L Berthe	5 M Gérard
6 V Mariette	6 M Gastan	6 M Bertrand	6 M Serge	6 M Carine	6 J Nicolas
7 M Raoul	7 M Dominique	7 V Reine	7 M 40 Pélagie	7 M Geoffroy	7 V Ambroise
8 D Thibaut	8 M 8 Amour	8 S Nativité N.-D.	8 L 41 Juste	8 J Théodora	8 S Imm. Concept.
9 L Amandine	9 M 9 Laurent	9 M Alain	9 M 42 Géraud	9 V Théodora	9 D P. Fourier
10 M Ulrich	10 M 10 Claire	10 M Inès	10 M 43 Firmin	10 S ARMISTICE 1918	10 L 49 Romaric
11 M Benoît	11 M 11 Clarisse	11 M Adelphe	11 V 44 Wilfried	11 D 45 Christian	11 M Daniel
12 J Olivier	12 M 12 Apollinaire	12 M 36 Apollinaire	12 S 45 Juste	12 M Bricc	12 M J.-F. de Chantal
13 V Henri, Jéji	13 M 13 Hippolyte	13 M 37 Renaud	13 M 46 Luc	13 M Sidcine	13 V Odile
14 S F. NATIONALE	14 M 14 Évard	14 M 38 Edith	14 M 47 Luc	14 V Albert	14 S Ninon
15 D Donald	15 M 15 ASSOMPTION	15 M 39 Edith	15 M 48 Luc	15 M Marguerite	15 D Alice
16 L N.D. Mt Carmel	16 M 16 Amel	16 M 40 Renaud	16 M 49 Luc	16 V Aude	16 L 50 Gaël
17 M Charlotte	17 M 17 Hyacinthe	17 M 41 Nadège	17 V 50 Adeline	17 D 46 Tanguy	17 M Gatién
18 M Frédéric	18 M 18 Hélène	18 M 42 René	18 M 51 Céline	18 M Edmond	18 M Urban
19 J Arsène	19 M 19 Jean Eudes	19 M 43 Emilie	19 M 52 Adeline	19 M Prés. Marie	19 V Théo
20 V Marina	20 M 20 Barnabé	20 M 44 Davy	20 M 53 Cécile	20 M Cécile	20 M HIVER
21 S Victor	21 M 21 Christophe	21 M 45 Matthieu	21 M 54 Clément	21 M Clément	21 V Fr-Xavière
22 M Marie-Mad.	22 M 22 Fabrice	22 S AUTOMNE	22 J 46 Elodie	22 V Clément	22 S Armand
23 D Rose de L.	23 M 23 Barthélémy	23 M 47 Constant	23 M 47 Elodie	23 M Clément	23 D 51 Adèle
24 L Brigitte	24 M 24 Rose de L.	24 M 48 Thiclé	24 M 48 Florentin	24 M Clément	24 L Noël
25 M Christine	25 M 25 Christine	25 M 49 Hermann	25 M 49 Florentin	25 M Clément	25 M Étienne
26 M Jacques	26 M 26 Monique	26 M 50 Côme, Damien	26 M 50 Florentin	26 M Clément	26 M Jean l'évang.
27 J Aïc, Joachim	27 M 27 Vinc. de Paul	27 M 51 Vinc. de Paul	27 M 51 Simon/Jude	27 M Clément	27 J Innocent
28 M Nathalie	28 M 28 Augustin	28 M 52 Vinc. de Paul	28 M 52 Simon/Jude	28 M Clément	28 S David
29 S Samsone	29 M 29 Sabine	29 M 53 Vinc. de Paul	29 M 53 Simon/Jude	29 M Clément	29 S Roger
30 D Marthe	30 M 30 Fiacre	30 M 54 Vinc. de Paul	30 M 54 Simon/Jude	30 M Clément	30 D 52 Sylvestre
31 M Juliette	31 M 31 Aristide	31 M 55 Vinc. de Paul	31 M 55 Simon/Jude	31 M Clément	

Cielion/Realisation - Imp. Monterrat - 01 Felleux - 03 85 95 38 00

Mot du maire.....	1
<b>Commissions</b>	
Commission communication.....	2
Commission urbanisme.....	2
Réforme de la fiscalité de l'urbanisme : la taxe d'aménagement.....	3 à 5
Opération nouveaux logements.....	5-6
Commission voirie sécurité routière.....	6
Commission loisirs culture.....	7
Commission bâtiment.....	8
Commission affaires scolaires.....	8
<b>Compte administratif 2010.....</b>	<b>9-10</b>
<b>Vie communale</b>	
Une nouvelle maîtresse à l'école.....	11
Bibliothèque municipale.....	12
Centre communal d'action sociale.....	12
Groupement paroissial.....	13
Compagnie des sapeurs pompiers.....	13
<b>Dossier : rétrospective du chantier de la nouvelle école.....</b>	<b>14</b>
<b>Associations</b>	
Les associations de Bény.....	18
A Corps Dons.....	19
Amicale des donneurs de sang.....	20
Amicale des sapeurs pompiers.....	21
Les amis du rugby Bény-Villemotier.....	22
Atelier de la danse.....	22
Bény environnement.....	23
Club des retraités.....	23
Comité du fleurissement.....	24
Comité des Fêtes.....	24
Fasila'gym.....	25
Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux.....	25
Retraite sportive.....	26
Rugby Club.....	26
Société de chasse.....	27
Société de pêche AAPPMA.....	28
Toones prod.....	28
Sou des écoles.....	29
Ecole de musique du canton de Coligny.....	30
<b>Un peu d'histoire.....</b>	<b>31 à 33</b>
<b>Infos</b>	
Le CLIC des pays de Bresse.....	34
ADAPA.....	35
Etat civil.....	36



# CALENDRIER des FÊTES 2012

<b>JANVIER</b>	Dimanche 8 Dimanche 22 Samedi 28	Vœux du Maire Banquet des Pompiers Messe de la St Vincent Repas Chasse
<b>FÉVRIER</b>	Lundi 6  Samedi 11 Dimanche 26	Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz Auditions Ecole de Musique Poule au pot du Comité de fleurissement
<b>MARS</b>	Vendredi 2  Dimanche 11 Samedi 17 et dimanche 18 Lundi 19 Samedi 24  Samedi 24	Forum échanges et témoignages sur le thème du Don - A Corps Dons Loto Club des retraités Gaufres des donneurs de sang Commémoration FNACA Opération Premières Pages Ateliers lecture pour enfants Soirée concert organisée par FASILAGYM
<b>AVRIL</b>	Samedi 28	Tournoi de beach rugby organisé par A Corps Dons
<b>MAI</b>	Mardi 8 Samedi 12 Dimanche 13 Vendredi 18	Commémoration 1945 Vogue, feu d'artifice et bal gratuit Vogue Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz
<b>JUIN</b>	Vendredi 8 Samedi 9 Samedi 16 Dimanche 24	Spectacle Atelier de la danse Côtelettes du Sou des écoles Marche gourmande Bény Environnement Méchoui de l'ACCA
<b>JUILLET</b>	Dimanche 1 <sup>er</sup> Samedi 7 Samedi 14	Fête du Poulet des Pompiers Bal des Amis du Rugby Journée détente FNACA
<b>AOÛT</b>	Vendredi 3  Dimanche 26	Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz Bazardouille du Sou des Ecoles
<b>SEPTEMBRE</b>	Dimanche 2 Samedi 8 Samedi 8  Dimanche 9	Concours de pêche de l'APPMA Repas CCAS Concours de Pétanque des Amis du Rugby (Terrain salle communale de Villemotier) Forum des Associations
<b>OCTOBRE</b>	Vendredi 12  Samedi 13 Samedi 20 Samedi 27	Donneurs de sang, prélèvement de sang de 15 h 30 à 18 h 30 à Marboz Soirée culturelle du Comité des Fêtes Concours belote FNACA 30 ans des Amis du Rugby
<b>NOVEMBRE</b>	Samedi 3 Dimanche 11 Samedi 17	Soirée Choucroute Dansante du Rugby Club Bény Commémoration 1918 Concours belote Sou des écoles
<b>DECEMBRE</b>	Dimanche 16	Repas de Noël du Club des retraités

## Mot du Maire



Je commencerai, comme la coutume nous y invite, à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne année, d'épanouissement personnel pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Qu'il me soit permis d'avoir une attention particulière à l'égard des personnes plongées dans la maladie, la peine, les personnes seules et celles qui ont de plus en plus de difficultés à équilibrer leur budget familial.

Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre solidarité à ceux qui affrontent des moments douloureux. La crise s'est déjà fait sentir dans la vie de plusieurs de nos habitants depuis quelques années.

Notre équipe municipale arrive à mi mandat. De nombreux projets ont déjà vu le jour et notre commune évolue bien. L'année écoulée a aussi été une année de concrétisation de projets souhaités en 2010.

- I - La nouvelle école maternelle est en train d'entrer dans sa phase de finition. Les enfants, les enseignants et le personnel municipal devraient en prendre possession à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012.
- II - Le plan local d'urbanisme arrive dans une fin d'élaboration pour être soumis très bientôt à l'enquête publique.
- III - La fibre optique (dossier soutenu par le Syndicat d'Electricité). Une artère principale traversera notre commune, ce qui devrait pouvoir desservir les 3/4 des habitants de la commune courant 2013.
- IV - L'opération de construction de logements aidés au hameau de Dorthan en prolongement du cœur du village est en train d'émerger : ce dossier très complexe est en cours d'étude avec un bailleur, un architecte et l'urbaniste.

Je voudrai remercier toute l'équipe municipale qui reste mobilisée en permanence pour essayer d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

A la fin de l'année 2011, un forum d'associations s'est déroulé à la salle Garavand. Cela a permis de mesurer la diversité et le dynamisme de tout ce monde associatif dans la commune. Que tous ceux qui s'y investissent soient vivement félicités pour leur engagement.

Deux événements ont eu lieu en cours d'année :

- L'inauguration de la restauration du Manoir de Marmont inscrit à l'inventaire des Bâtiments de France. Un travail de " géant " effectué par M. LAVIRON, propriétaire.
- Le Rugby Club de BENY a été sacré champion du " Lyonnais " et a obtenu le challenge du fair-play. Félicitations !

Je terminerai en remerciant notre correspondant de presse, Maugé CEZETTE qui répond toujours présent aux sollicitations et dont le site internet retrace la vie communale et associative de BENY.

*Bonne Année à Tous*

Georges RODET

# Commissions

---

## *Commission communication*

Cette année 2011 a vu la diffusion de deux numéros de " La Plume de Bény ". Un numéro spécial LGV a également été diffusé à la suite de l'annonce de l'abandon du projet. Il vous invitait à la réunion publique organisée à cet effet.

Nous avons également réalisé une diffusion spécifique restreinte aux bénéficiaires potentiels et relative au programme de réfection des façades et toitures initié par le Syndicat Mixte Bresse-Revermont-Val de Saône pour le troisième appel à projets.

Cette année encore, la Commission a réalisé ce bulletin avec le concours de chaque association et chaque responsable de commission. Diffusé au-delà des limites communales, il porte toujours la dynamique de notre village. Le travail de réalisation de cette publication est toujours très important et chaque membre de la commission s'y investit pendant presque trois mois.

Le site internet de la commune n'a toujours pas vu le jour. Nous n'osons plus l'annoncer pour l'année qui commence. Nous préférons attendre que certains dossiers soient en phase de clôture pour dégager le temps nécessaire à cette tâche mobilisatrice. Nous avons bon espoir ! Et s'il arrivait en même temps que la fibre optique, son accès serait encore plus rapide pour vous, quelle aubaine !

Une année somme toute moins riche en matière de communication. Nous pensons que c'est plus ou moins logique dans la mesure où nous sommes en phase de réalisation des projets longuement présentés lors des années précédentes. Les élus se consacrent donc plus au suivi de la réalisation des engagements avant de lancer de nouveaux projets qu'ils ne manqueront pas de vous présenter dans les mois qui viennent en utilisant les outils de communication à leur disposition.

---

## *Commission urbanisme*

Le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme engagé fin 2009 n'est pas encore achevé. 2011 a été une année de réajustement du projet à la suite de la publication du Grenelle II de l'environnement. Les conséquences de cette parution nous ont conduits à temporiser la finalisation du dossier alors prévue pour janvier 2011. Si nous avons arrêté notre dossier comme annoncé dans le dernier bulletin, il aurait dû être révisé rapidement pour être mis en conformité avec la nouvelle loi. Les élus ont donc choisi de revoir leur copie et d'intégrer de nouveaux éléments dans le document. La tâche n'était pas vraiment simple car nous ne pouvions pas bénéficier de l'expérience d'autres communes qui se seraient déjà frottées à ces nouvelles contraintes. Nous avons donc pris le temps nécessaire aux recherches, aux échanges, à la réécriture, au

développement de certains aspects, aidés en cela par notre bureau d'étude urbanisme. Celui-ci a d'ailleurs connu un affaiblissement de ces ressources humaines pour une raison hautement prioritaire puisqu'il s'agissait de conduire une grossesse à son terme dans les meilleures conditions possibles. Il convenait de prendre patience.

Quoi qu'il en soit, nous nous sommes fixés de nouvelles échéances qui devraient nous permettre d'approuver notre dossier cet été. Attendez-vous donc à être prochainement invités à une réunion publique de présentation et à l'enquête publique, incontournables pour vous permettre de nous faire part de vos remarques et suggestions sur le futur schéma de développement de la commune.

## *Réforme de la fiscalité de l'urbanisme : la taxe d'aménagement*

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée dans le cadre de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, parue au JO du 30 décembre 2010. Le nouveau dispositif repose sur la Taxe d'aménagement (TA), composée d'une part communale et d'une part départementale, et le Versement pour sous densité (VSD).

Ce dispositif entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2012. Il a pour enjeux :

- d'améliorer la compréhension et la lisibilité du régime ;
- de simplifier en réduisant le nombre d'outils de financement ;
- de promouvoir un usage économe des sols et contribuer à la lutte contre l'étalement urbain ;
- d'inciter à la création de logements.

Elle se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), la taxe départementale des espaces naturels et sensibles (TDENS), la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TDCAUE) et au programme d'aménagement d'ensemble (PAE).

**La part communale de la taxe d'aménagement** instituée de plein droit au taux minimum de 1%, par délibération pour un taux compris entre 1 et 5%, dans les communes dotées d'un PLU. La commune a la possibilité, par délibération, de renoncer à la mise en place de cette taxe ou d'appliquer des taux différents d'un secteur à l'autre de la commune. Elle peut aller jusqu'à 20% dans certains secteurs s'ils nécessitent de réaliser des travaux substantiels d'équipements publics.

Dans les communes non dotées de document d'urbanisme ou en carte communale, une délibération peut instituer cette taxe.

Jusqu'à ce jour, la commune n'avait pas institué de taxe (TLE) sur les projets d'aménagement et/ou de construction, hormis une taxe de participation pour voies et réseaux (PVR) sur les zones à urbaniser.

Les délibérations par lesquelles le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale institue la taxe, renonce à la percevoir ou la supprime sont valables pour une durée minimale de trois ans à compter de leur entrée en vigueur.

Le produit de la taxe est affecté en section d'investissement du budget des communes.

**La part départementale de la taxe d'aménagement** (taux : 2,5%) est instituée par délibération du conseil général en vue de financer, d'une part, la politique de protection des espaces naturels sensibles et, d'autre part, les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, selon une répartition choisie par les élus. Elle repose sur les mêmes bases que la part communale.

La part départementale de la taxe est instituée dans toutes les communes du département. Elle est affectée en recette de fonctionnement du budget du conseil général.

### **Fait générateur de la taxe**

- ▶ Opérations de construction, de reconstruction, d'agrandissement
- ▶ Installations ou aménagements soumis à une autorisation au titre du Code de l'urbanisme
- ▶ Procès-verbal suite à infraction

### **L'assiette de la taxe repose :**

1. pour les constructions :

sur la surface de la construction (somme des surfaces de plancher closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80m, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite des vides et trémies), multipliée par une valeur au mètre carré : 660 €, révisée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme.

# Commissions

2. pour les installations et aménagements, sur :

- le nombre d'emplacement de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs x 3 000 €,
- le nombre d'emplacement d'habitations légères de loisirs x 10 000 €,
- la superficie de la piscine x 200 €,
- la superficie des panneaux photovoltaïques au sol x 10 €,
- le nombre d'éoliennes d'une hauteur > 12 m x 3 000 €,
- le nombre d'emplacements de stationnement (pour le stationnement non compris dans la surface de la construction) x 2 000 € (montant pouvant être porté à 5 000 € sur délibération de la commune).

## L'abattement

L'abattement concerne la valeur forfaitaire de la surface de la construction. Il est de 50 %.

La valeur forfaitaire par mètre carré sera donc de 330 €.

Il concerne :

- ▶ les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors du champ d'application du PLAI,
- ▶ les 100 premiers mètres carrés des locaux à usage d'habitation principale,
- ▶ les locaux à usage industriel,
- ▶ les locaux à usage artisanal,
- ▶ les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale,
- ▶ les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

## Exonérations de la taxe communale

*Exonérations de plein droit :*

- ▶ les constructions et aménagements destinés à être affectés à un service public ou d'utilité publique,
- ▶ les constructions de locaux d'habitation et d'hébergement financées par un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI),
- ▶ certains locaux des exploitations, des coopératives agricoles et des centres équestres,
- ▶ les constructions et aménagements réalisés dans les périmètres d'opération d'intérêt national (OIN),
- ▶ les constructions et aménagements réalisés dans les zones d'aménagement concerté (ZAC),
- ▶ les constructions et aménagements réalisés dans les périmètres de projet urbain partenarial (PUP),
- ▶ les aménagements prescrits par un plan de prévention des risques sous certaines conditions,
- ▶ la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de dix ans sous certaines conditions,
- ▶ la reconstruction de locaux sinistrés sous certaines conditions,
- ▶ les constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>.

*Exonérations facultatives sur délibération, totalement sur :*

- ▶ les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'État, hors du champ d'application du PLAI,
- ▶ les commerces de détail dont la surface de vente est inférieure à 400 m<sup>2</sup>.

## Exonérations de la taxe départementale

*Exonérations de plein droit pour :*

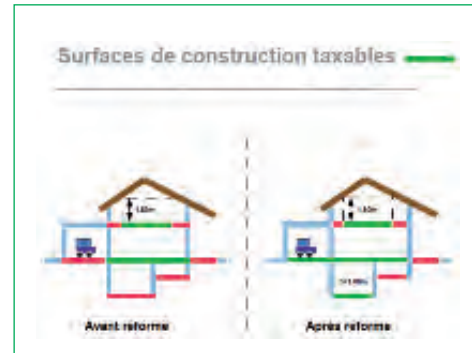
- ▶ les constructions et aménagements destinés à être affectés à un service public ou d'utilité publique,
- ▶ les constructions de locaux d'habitation et d'hébergement financées par un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI),
- ▶ certains locaux des exploitations, des coopératives agricoles et des centres équestres,
- ▶ les aménagements prescrits par un plan de prévention des risques sous certaines conditions,
- ▶ la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de dix ans sous certaines conditions,

# Commissions

- ▶ la reconstruction de locaux sinistrés sous certaines conditions,
- ▶ les constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m<sup>2</sup>.

Exemple de calcul pour une habitation de 150 m<sup>2</sup>  
Taux communal de 3% et taux départemental de 2,5%

	Part communale		Part départementale	
	abat.	Montant TA	abat.	Montant TA
100 m <sup>2</sup>	50 %	990,00 €	50 %	825,00 €
50 m <sup>2</sup>		990,00 €		825,00 €
<b>Total</b>		<b>1 980,00 €</b>		<b>1 650,00 €</b>



## Opération nouveaux logements Extension du cœur de village

La commune de Bény a une démographie qui progresse lentement au gré des réhabilitations de fermes anciennes. La municipalité a construit une nouvelle école, ce qui lui donne le statut d'une commune attractive. Il faut maintenant assurer une arrivée suffisante d'enfants dans cette école pour maintenir le nombre de classes. Dans son projet de PLU, et pour être compatible avec les orientations du Schéma de cohérence territoriale (SCOT Bourg Bresse Revermont), la municipalité a identifié une zone de construction pour des logements locatifs qui permettront une rotation des familles et donc une fréquentation soutenue de l'école.

La commune s'est rendue propriétaire d'un terrain (lieu-dit Dorthan). Elle souhaite y voir réaliser une opération exemplaire de construction de logements aidés qui constituera une extension du cœur de village. L'objectif global est de réaliser une opération d'une vingtaine de logements sur une parcelle d'un hectare qui s'assimile à un « éco quartier rural ».

Il s'agit de concilier, dans cette opération, la réponse aux enjeux largement développés dans la loi Grenelle du 12 juillet 2010 concernant la gestion de l'eau, la sobriété énergétique, la mobilité douce, l'économie d'espace, les relations intergénérationnelles, l'accessibilité, la qualité de l'architecture et des espaces publics, la santé dans les logements.

La commune souhaite également proposer des logements adaptés aux personnes âgées qui souhaitent poursuivre leur vie dans un petit logement dans le village, proche de leurs connaissances, et adapté à la situation du 4<sup>e</sup> âge.

Une réflexion d'urbanisme a été conduite par l'urbaniste M. Sartori dans le cadre de l'élaboration des orientations d'aménagement du PLU qui sera arrêté prochainement.

Dans cette démarche, la commune a souhaité s'associer avec le bailleur social Ain Habitat qui a déjà démontré un vrai savoir-faire qualitatif dans des opérations rurales, et qui s'est montré le plus motivé pour tenter une opération ambitieuse.

La commune souhaite qu'Ain Habitat garantisse la réussite de cette opération à travers l'atteinte de résultats concrets qui constitueront les avantages comparatifs de l'opération au regard de celles des communes voisines au Nord de l'agglomération bourgienne.

Il s'agit de concilier :

- ▶ la performance énergétique des bâtiments (logements « passifs »),
- ▶ des espaces publics de qualité (dépourvus de véhicules), qui comprendront un mail piéton, un hall ouvert d'environ 60m<sup>2</sup>, un espace de jardin avec abris.

# Commissions

---

- ▶ une architecture moderne qui reste en harmonie avec les volumes des bâtiments qui bordent la « grand rue » et qui allie à la fois la densité et l'organisation des vis à vis pour préserver l'individualisation des accès aux logements...
- ▶ un espace de 4 logements dédié aux personnes âgées, comprenant un local commun facilitant le travail d'animation de l'association en charge du suivi des personnes en perte d'autonomie...

Le Conseil municipal du 9 novembre 2011 a entériné que cette opération se réalisera selon trois tranches qui seront actionnées en fonction des perspectives de location ou de vente. Le programme de construction est le suivant :

- ⇒ **Tranche 1** : 11 logements
- ⇒ **Tranche 2** : 8 logements
- ⇒ **Tranche conditionnelle de commercialisation** : 6 maisons individuelles en accession.

L'objectif de la municipalité est de commencer cette opération avant la fin 2012.

## Commission Voirie Sécurité routière



La voirie occupe une place importante dans la vie quotidienne d'une commune. L'utilisation et le nombre d'automobiles ne cessent de croître, souvent deux à trois par foyer. Les engins agricoles toujours plus puissants et plus lourds, les transports scolaires imposants par leur hauteur et leur longueur, mettent à mal la voirie sous dimensionnée. Le croisement avec ces véhicules devient une opération délicate. Le passage régulier des super tracteurs et moissonneuses batteuses de la coopérative agricole voisine augmente encore le trafic et pose réellement le problème de la sécurité. La vitesse excessive, notamment dans les zones urbanisées, est souvent pointée du doigt.

La commune possède 32 km de voies recouvertes (goudronnées) dont l'entretien est de la compétence communautaire. Le budget de cette année, 53 445.74 €,

a permis de refaire 1 km de voirie d'Aussiat aux Jacquets en enrobé et d'entretenir différentes portions à Aussiat, Petit Vacon et au stade communal. En entretien, des travaux ont eu lieu à l'Arbine (renforcement du virage) et à Fraidègue (busage sur la VC 1).

A la charge de la commune, différents travaux ont été réalisés sur les chemins communaux non goudronnés à la Bottière et la Grange Bonnet.



## Commission Loisirs Culture

### Premier forum des associations

Les associations sont le sel d'un village, le ciment de la cohésion villageoise. Nombreuses sont les municipalités qui regrettent d'avoir vu leurs associations péricliter et qui ne savent comment les remonter...

Bény a la chance d'avoir de nombreuses associations actives, dont les membres se renouvellent avec le temps, et surtout des Bénéens qui savent ne pas oublier de se rendre aux manifestations juste pour soutenir le travail effectué, pour rendre la politesse, pour retrouver les copains !



Pour encourager la dynamique, le premier forum des associations a été organisé le 11 septembre 2011. Il s'agissait de donner à voir à la population la diversité des associations existantes, de présenter leurs activités et au final d'inciter à les rejoindre, à les soutenir...

Tous les responsables, épaulés de leurs membres, ont mis du leur dans la présentation de leurs objectifs. La plupart a fini la journée avec de nouvelles recrues. Un joli moment de convivialité et de citoyenneté que nous renouvellerons le dimanche 9 septembre 2012 !

Tout au long de l'année, vous pouvez retrouver l'actualité des associations de Bény sur le site créé par Monsieur Maugé CEZETTE, notre correspondant local du Progrès et de la Voix de l'Ain : [www.benynara.com](http://www.benynara.com).

### Les sentiers de randonnées de la Communauté de communes du canton de Coligny

La fin d'année 2011 est marquée par l'aboutissement de ce projet de maillage intercommunal de sentiers de randonnées. Un parcours d'environ 110 kilomètres sillonne l'ensemble des 9 communes du canton. Sur la commune de Bény, trois sentiers de randonnées ont été créés : un premier de 5 km et deux autres de 15 km chacun.

En novembre 2011, la pose des poteaux a permis le balisage de ces trois sentiers, et la commission intercommunale lancera officiellement l'inauguration le 1<sup>er</sup> juin 2012.

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Ain a d'ores et déjà édité un topo guide " Randonnées pédestres en Bresse & Val de Saône Nord " paru en mars 2010 intégrant 4 circuits de notre canton :

- circuit n° 6 La Durlande (Marboz),
- circuit n° 7 Le Petit Marmont et Marmont (Bény),
- circuit n° 8 Garavand (Bény) et le Cheval de Bronze (Villemotier),
- circuit n° 9 Etang de la Baisse (Beaupont) et Etang de Binand (Domsure).

Nous vous souhaitons une belle découverte de ces sentiers, dans le **respect de la nature et la biodiversité des lieux**, et pensez aux troupeaux : refermer les barrières et clôtures après votre passage et n'abandonnez pas de détritrus !



## Commission bâtiment

### Lever de rideau en salle Primevère !

Les deux baies vitrées de la salle Primevère sont actuellement équipées de nouveaux stores intérieurs en tissu avec une manœuvre télécommandée.

La commission des bâtiments a opté pour un changement du type de store, en remplaçant les deux stores à lamelles horizontales à manœuvre manuelle qui ne fonctionnaient plus, pour des stores enrouleurs en tissu de coloris écru avec télécommande.

Les multiples fonctions de la salle Primevère : cantine, salles de réunion, location à des particuliers, permettent à tous ces utilisateurs, de gérer facilement et à leur gré grâce aux deux télécommandes, les levers de rideaux !



## Commission Affaires scolaires : le principal projet du mandat a pris sa place

2011 était l'année de la construction ! L'école actuelle de Bény avait été construite en 1850. Elle était désormais trop petite pour accueillir les 4 classes et le centre de loisirs périscolaire. Au mois de mars 2012, la nouvelle construction sera prête à accueillir les enfants du village. Deux salles de classe pour les plus petits, un dortoir double, une salle d'évolution, et une salle d'activité pour le centre de loisirs : un nouveau lieu de vie pour la commune. Depuis un an les éléments se sont ajoutés pour aboutir à un bâtiment et une ambiance architecturale qui séduit.

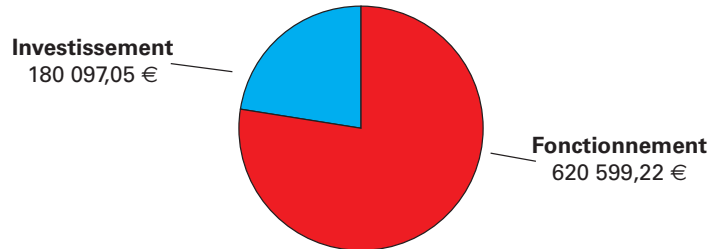
Pendant la durée du projet c'est près d'une centaine de réunions auxquelles ont participé les élus en charge de ce projet. On peut aussi se dire que nous avons eu de la chance car autant l'architecte que les entreprises ont produit un bon travail.

A la rentrée 2011, il y avait 86 élèves à l'école de Bény. C'est un record, et c'est une responsabilité pour la commune, à la fois pour bien les accueillir pendant le temps scolaire, mais aussi à la cantine et pour la garderie hors du temps scolaire...

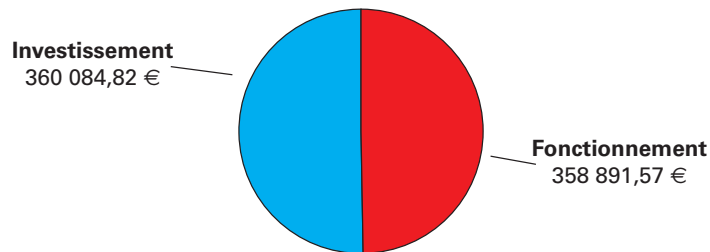
Avec ce nouvel équipement, les familles, parents et enfants, devraient trouver un accueil adapté à leur besoin.



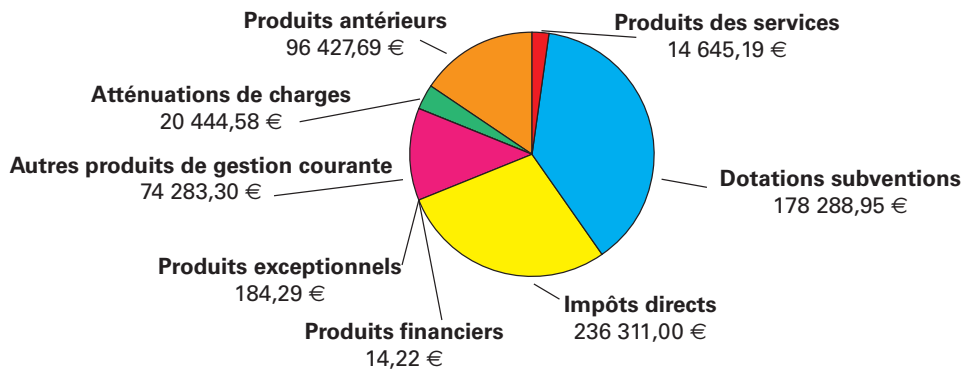
## Répartition des recettes 2010



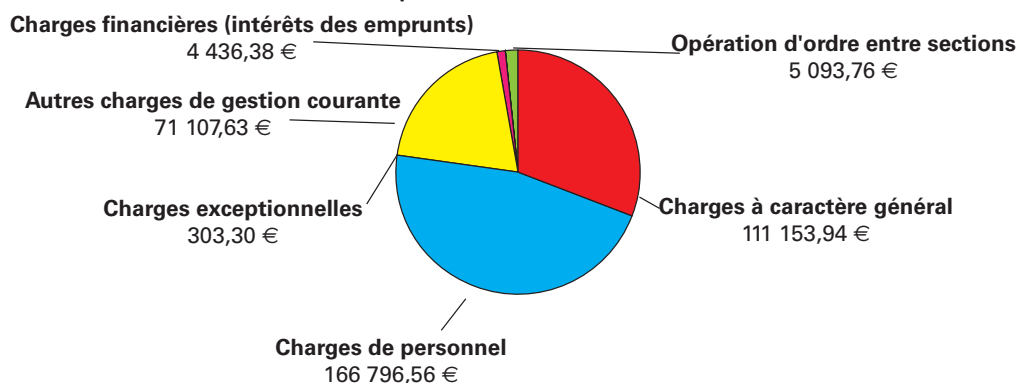
## Répartition des dépenses 2010



## Ventilation des recettes de fonctionnement 2010



## Ventilation des dépenses de fonctionnement 2010

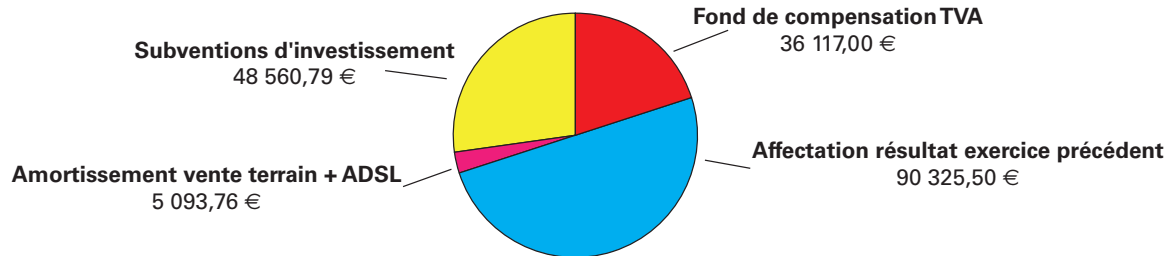




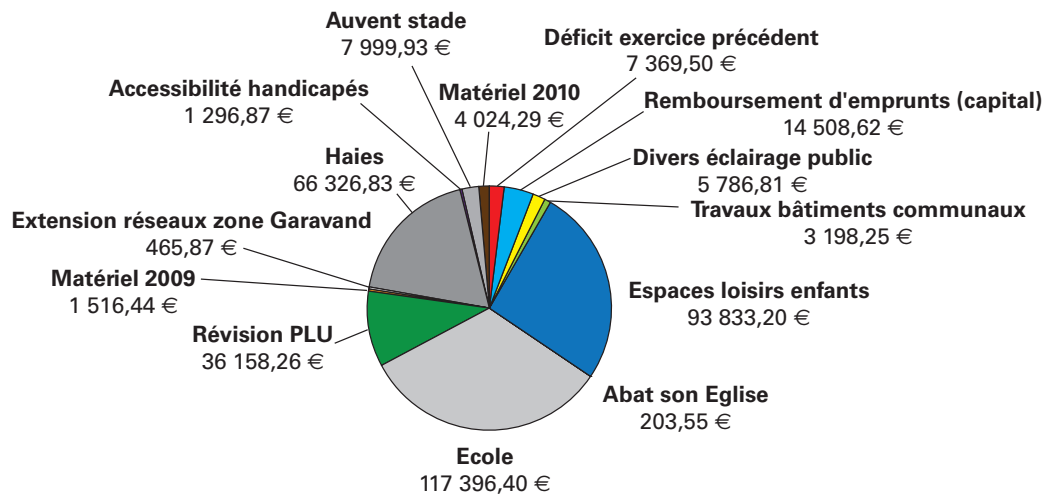
# Compte administratif 2010



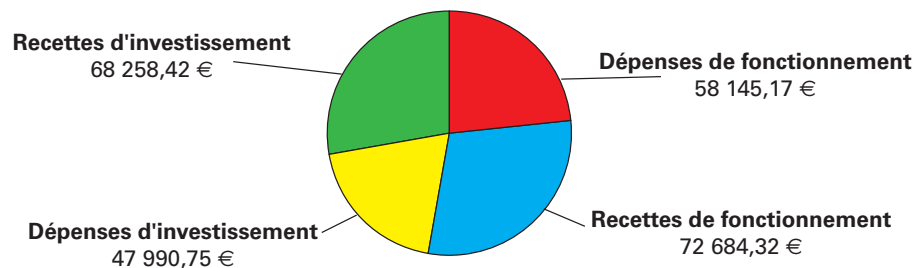
## Ventilation des recettes d'investissement 2010



## Ventilation des dépenses d'investissement 2010



## Ventilation recettes dépenses Budget Assainissement



## *Une nouvelle maîtresse à l'école*

En ce 5 septembre, jour de rentrée, les élèves de grande section de maternelle et de CP ont découvert, non sans une pointe d'appréhension, leur nouvelle maîtresse, Madame Céline PION qui était directrice de l'école de Coligny et enseignait dans une classe de CE2-CM1 l'année dernière.

Certains ont vite été rassurés en reconnaissant un visage connu puisque Céline réside en effet à Bény !

Le reste de l'équipe reste inchangé : M<sup>me</sup> Bouton prend en charge la classe de PS-MS , M<sup>me</sup> Boivin, la classe de CE1-CE2 et M<sup>me</sup> Chavanne celle de CM1-CM2 . Les effectifs sont en légère hausse puisque l'école accueille 86 élèves.

### Film d'animation

Les élèves de Bény ont eu la chance de participer, l'année scolaire dernière, à une aventure assez rare : la création d'un film d'animation.

Il semblait important à l'équipe enseignante d'apprendre aux élèves à avoir un autre regard sur l'image, eux qui en sont abreuvés.

Ce projet s'est donc déroulé sur toute l'année. Il débuta avec la lecture puis l'écriture de quatre histoires sous la forme de contes des origines. Ensuite, les membres de l'association "Toones Prod" de Bény (Fred Masson, Stéphanie Clerc et Thierry Valino) avec l'aide de François Puthet (intervenant musical de la communauté de communes) ont proposé différents ateliers autour du son et de l'image de manière à découvrir les techniques du cinéma d'animation. Vint alors le long travail de création des décors et le non moins difficile travail d'écriture du storyboard. Heureusement que "les Toones" et François venaient régulièrement donner leurs conseils aux enfants.

Une fois le bâtiment modulaire transformé en studio image et la salle Garavand en studio son, le tournage put commencer. Il fut un peu plus long que prévu mais on en vit le bout !

Le montage resta alors à réaliser par Thierry et François.

Ce riche projet interdisciplinaire, mené dans le souci d'inclure toutes les classes de l'école, s'est finalisé lors d'une soirée au cours de laquelle les enfants ont expliqué les différentes étapes de la création d'un film d'animation et par la diffusion des courts-métrages. Les familles ont eu la possibilité d'acheter le DVD.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à mener ce travail, en premier lieu à l'association "Toones Prod" et à François Puthet, au sou des écoles et à la municipalité.



# Vie communale

## La bibliothèque c'est



Des livres, BD, romans, documentaires



Des lecteurs enfants



Une équipe de bénévoles



Des lecteurs adultes

⇒ Permanence tous les samedis matins de 9 h 15 à 11 h 45.

## Centre communal d'action sociale

Le 10 septembre 2011, Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont été ravis d'accueillir 60 convives de plus de 70 ans pour le traditionnel repas communal. Servi à la salle Garavand, le délicieux repas a été préparé par le restaurant « La Mère Moissonnier ». L'après-midi fut animé au son de l'orgue de barbarie de Titou l'Homme Orchestre et sa compagne Sissi. Quant à Jean, Dédé, Pierre, Maryse, Madeleine... leurs chansons et histoires drôles ont conquis l'assemblée. Pour parfaire cette matinée, les aînés, dont le doyen Roger Michel ont pu s'adonner à quelques balades en trike dans le village en compagnie de Robert Sève, membre du bureau. Toute l'équipe du CCAS a été ravie de partager avec vous cette belle journée conviviale. Pour les personnes de plus de 75 ans absentes ce jour là, nous leur avons rendu visite en décembre avec de jolis colis de Noël décorés par les enfants de la garderie.



## Groupement paroissial



Voici une année que le Père Cyril Rougeolle est affecté à notre groupement paroissial Marboz-Bény-Pirajoux. Chaque quinzaine, il vient célébrer la messe dans notre église ainsi que tout ce qui concerne les cérémonies religieuses. Dans notre groupement paroissial, il y a eu 27 baptêmes, 1 mariage et 20 funérailles dans l'année. La catéchèse, pour cette rentrée, trente enfants de CE1 à la 6<sup>e</sup> y participent. Elle est assurée par Annie-Claude et le père Cyril assisté d'un parent le mardi soir après la

classe et le samedi matin pour les 6<sup>e</sup> de Marboz. En fin d'année scolaire, une journée détente a eu lieu à Notre Dame de Bellor. Pour 2012, la première communion aura lieu le 17 mai à Bény, la profession de foi le 10 juin à Marboz.

La paroisse a participé au forum des associations ; un panneau montrait un peu ce que l'on vit. Des équipes assurent le ménage, fleurissent les autels, assurent la préparation des célébrations. Ces équipes s'amenuisent, on ne reste pas alerte toute notre vie. Un appel est lancé à tous ceux qui voudraient nous rejoindre. Il est important d'entretenir notre église qui fait aussi partie du patrimoine de notre village et de montrer à ceux qui la fréquentent ou la visitent que ce lieu est habité.

Le journal " Nos Villages " qui paraît six fois par an est un lien avec les autres paroisses du secteur et contient aussi d'autres documentaires intéressants (contact : Marie Claude Panchot).

Pour tout renseignement : un affichage côté nord de l'église et à l'intérieur ; des permanences à la cure de Marboz les lundis, vendredis et samedis de 10 h 00 à 12 h 00 ; le père Cyril est joignable au 04 74 51 00 45.

## Compagnie des sapeurs pompiers

Cette année, la compagnie des sapeurs pompiers a décidé de rencontrer des habitants en vue de les informer sur les besoins actuels de l'effectif. Des contacts ont déjà été pris lors du forum des associations au mois de septembre, organisé par la commune.

La compagnie est constituée d'une équipe jeune et dynamique qui souhaite s'étoffer par des recrutements. En effet, des départs en retraite se profilent à l'horizon, bien que les anciens restent toujours actifs à l'amicale.

Depuis que la section cantonale des jeunes sapeurs pompiers (JSP) existe, plusieurs jeunes de la compagnie ont été formés. Actuellement, il est possible de se former dès l'âge de 12 ans en participant aux cours les lundis soirs et samedis matins dans les centres de secours de Coligny et Marboz. Les cours sont assurés par les sapeurs pompiers du canton. Contactez la mairie ou le chef de corps.

Les formations de cette année sont très importantes pour l'avenir de la compagnie. En effet, deux sapeurs pompiers, Sylvain Charasse et Grégory Séreuse, se sont formés en tant que sous officiers en commençant au mois de mai 2010 par le test de présélection, puis par le stage au mois de mars 2011. Ce stage est l'un des plus difficiles chez les pompiers. Félicitations et longue carrière à vous.

Les interventions en 2011 ont été moins nombreuses que l'année dernière : 37 sorties constituées par 7 secours à personnes, 8 nids de guêpes, 7 nids de frelons, 8 manœuvres d'équipes, 2 manœuvres générales, 2 recyclages, 4 cours de jeunes sapeurs pompiers.





# Rétrospective du chantier de la nouvelle école

.....

Pour le cahier central de ce bulletin, nous proposons de vous raconter un témoignage en images de cette année de chantier en lieu et place de l'ancienne cour de l'école...

Démarré à la sortie de l'hiver 2011 ce chantier a progressé tout au long de l'année. Il aura vu la neige, la pluie, et surtout le beau temps de cette année particulière. Une quinzaine d'entreprises se sont succédé mettant en place différents matériaux pour livrer ce bâtiment dont la performance énergétique a été optimisée et vérifiée par un test d'étanchéité à la fumée et à la caméra thermique...

Voilà comment a débuté l'histoire de ce nouveau bâtiment public qui verra passer toutes les générations en devenir de Bény.









# Associations

## Nos Associations

<b>A CORPS DONS</b>	<i>Présidente :</i>	Maryse LAISSARD	? 04 74 51 00 70
<b>AMICALE DONNEURS DE SANG BENY MARBOZ</b>	<i>Présidente :</i>	Véronique PIROUX	? 06 29 80 25 24
<b>AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS</b>	<i>Président :</i>	Gilbert ROBIN	? 04 74 51 02 10
<b>AMICALE DES SAPEURS POMPIERS</b>	<i>Président :</i>	Arnaud GENEVOIS	? 06 16 12 52 23 ? 04 74 51 07 69
<b>ATELIER DE LA DANSE</b>	<i>Présidente :</i>	Bénédicte SEVE	? 04 74 51 09 47 ? 06 36 69 51 11
<b>BENY ENVIRONNEMENT</b>	<i>Président :</i>	Patrick MORAND	? 04 74 30 55 92
<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<i>Responsable :</i>	Maryse LAISSARD	? 04 74 51 00 70
<b>CLUB DES RETRAITES</b>	<i>Présidente :</i>	Andrée PONCET	? 04 74 30 54 02
<b>CHANTONS SOUS LA PLUIE</b>	<i>Président :</i>	Hervé BUFFET	? 06 26 29 14 19
<b>COMITE DES FETES</b>	<i>Co-Présidents :</i>	Julie CORDIER Emmanuel BONNET	? 06 22 43 61 34 ? 04 74 51 09 17
	<i>Informatique :</i>	Yvette CEZETTE	? 04 74 51 01 39
<b>COMITE DU FLEURISSEMENT</b>	<i>Président :</i>	Bernard DANANCIER	? 04 74 51 07 28
<b>COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS</b>	<i>Chef de corps :</i>	Yves MORAND	? 04 74 51 07 90 ? 06 74 48 00 98
<b>FASILA'GYM</b>	<i>Présidente :</i>	Marie-Thérèse BAVOUX	? 04 74 51 07 82
<b>FNACA ANCIENS AFN</b>	<i>Président :</i>	Marcel GAUDET	? 04 74 51 02 74
<b>GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ BENY PIRAJOUX</b>	<i>Responsable :</i>	Madeleine LAURENT	? 04 74 51 05 52
<b>LES AMIS DU RUGBY</b>	<i>Président :</i>	Jérôme BONNET	? 06 64 27 23 48
<b>RETRAITE SPORTIVE</b>	<i>Présidente :</i>	Renée NALLET	? 04 74 51 02 50
<b>RUGBY CLUB BENY</b>	<i>Président :</i>	Denis BILLOUD	? 06 08 57 57 02
<b>ACCA - SOCIETE DE CHASSE</b>	<i>Président :</i>	Régis BUARD	? 04 74 51 01 22
<b>AAPPMA - SOCIETE DE PECHE</b>	<i>Président :</i>	Gérard BABAD	? 04 74 42 03 70
<b>SOU DES ECOLES</b>	<i>Présidente :</i>	Mylène GAILLOT	? 04 74 42 05 07
<b>TOONES PRODUCTION</b>	<i>Président :</i>	Julien GAILLOT Stéphanie MASSON	? 04 74 42 33 47

# Association A Corps Dons



Pour la sixième année consécutive, les membres de l'association poursuivent les mêmes buts :

◆ **Promouvoir le Don sous toutes ses formes, mettre en lien des patients et leurs familles – souvent isolées en milieu rural – avec les associations qui militent pour la recherche, contre la maladie et pour le confort des patients.**

Notre 6<sup>e</sup> forum d'information et d'échanges a eu lieu le 25 février 2011. 7 associations ont répondu à notre invitation pour présenter leurs actions, témoigner des besoins actuels et leurs projets, partager leur expérience et répondre aux questions du public :

- L'Union départementale des Donneurs de Sang – Madame Véronique Piroux.
- Le Dancefloor du Bonheur – Monsieur Aurélien Ponthus.
- Wegener et autres vascularités – Madame Evelyne Féaud.
- Vaincre la mucoviscidose – Madame Sandrine Château
- ADOT de l'Ain – Monsieur Alain Piroux.
- Association de Soutien aux Soins Palliatifs – Docteur Jean-Pierre Bûcher
- Association des Insuffisants Rénaux – Monsieur Georges Parry.

Le public, plus nombreux que les années précédentes, a apprécié la richesse des interventions et témoignages.



◆ **Récolter des fonds pour soutenir la recherche médicale et améliorer le confort des patients.**

Le samedi 23 avril 2011, malgré une météo incertaine et le week-end prolongé de Pâques, le tournoi de beach rugby a remporté un franc succès, avec douze équipes qui se sont affrontées dans un esprit sportif. La journée s'est terminée dans la convivialité autour de plateaux repas.

#### Dates à retenir pour 2012 :

- Forum et assemblée générale  
**le vendredi 2 mars 2012 à 20 h 30**
- Tournoi de beach-rugby et plateaux-repas  
**le samedi 28 avril 2012.**

◆ **Soutenir des associations partenaires :**

L'ARCHE (recherche en hématologie à l'hôpital Edouard Herriot à Lyon) pour 2 000 €.

L'association Wegener et autres vascularités pour 400 €.

L'Association de Soutien aux Soins Palliatifs de Bourg-en-Bresse à hauteur de 300 €.

L'association le Dancefloor du Bonheur pour 300 €.

Cette année, le conseil d'administration a décidé d'organiser, le 2 septembre, une rencontre avec les représentants de ces associations afin de leur remettre les chèques, mais aussi d'échanger sur leurs activités. Cette rencontre riche en émotion sera sans doute reconduite.

Autour de Maryse Laissard, présidente d'A Corps Dons et des membres du CA, le Docteur Bucher, Président de l'ASSP, Madame Féaud, représentant Wegener info et autres vascularités, Véronique Douvre et Fabrice Ponthus, représentant le Dancefloor du Bonheur.

#### Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- **Maryse LAISSARD, Présidente**  
04 74 51 00 70
- **Pierre CHAVE, Vice-président**  
04 74 30 57 07

## Amicale des Donneurs de sang



### A Marboz :

- lundi 6 février 2012 de 15 h 30 à 18 h 30
- vendredi 18 mai 2012 de 15 h 30 à 18 h 30
- vendredi 3 août 2012 de 15 h 30 à 18 h 30
- vendredi 12 octobre 2012 de 15 h 30 à 18 h 30

Notez attentivement ces dates et les horaires car des changements ont été opérés afin de permettre à chacun de venir au moins une fois en collecte.

Désormais, l'amicale met en place un espace d'accueil pour les enfants afin de permettre à leurs parents de donner leur sang en toute sérénité. Cette initiative fut une belle réussite lors de la collecte du lundi 10 octobre 2011. Une douzaine d'enfants furent confiés aux bénévoles ce qui a permis à leurs parents de faire le geste qui sauve des vies.



### A Bény :

Les collectes n'ont plus lieu sur la commune de Bény. Nous comptons sur la fidélité des donneurs de sang de Bény et nous les attendons à Marboz, unique point de collecte de l'amicale depuis 2008. L'inquiétude de l'année dernière suite à la baisse de dons a fait place à l'espoir de retrouver des donneurs fidèles et responsables du geste vital qu'ils peuvent faire. En effet, cette année comptabilise 252 donneurs (dont 18 nouveaux) contre 211 donneurs en 2010. Nous espérons que vous resterez mobilisés pour pallier les besoins quotidiens en produits sanguins.

### La fête des gaufres

Comme chaque année au mois de mars, l'amicale donne rendez-vous aux gourmands qui apprécient les crêpes et les gaufres à base de farine de sarrasin cuites au feu de bois. Cette année encore, les donneurs de sang bénévoles vous attendent les 17 et 18 mars 2012 au stade communal de Bény. Les bénéfices de ces deux journées sont utilisés pour la promotion du don du sang bénévole. L'amicale met en œuvre tous les moyens pour fidéliser et recruter des nouveaux donneurs car les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation.

### A la fête patronale du village

Etre membre du jury du concours de vélos fleuris fut la mission attribuée à l'amicale des donneurs de sang bénévole de Marboz-Bény.

C'est sous le soleil que les enfants de Bény sont venus présenter leurs vélos revisités pour l'occasion. Les spectateurs et le jury ont pu apprécier le travail et l'imagination des participants. Un jardinier, un chevalier, un pirate ou encore un militaire ont pédalé fièrement sur leur monture pour montrer leurs belles décorations faites de papier, carton et fleurs naturelles. Les bénévoles ont distribué pour l'occasion des tap-tap aux couleurs du don de sang pour encourager les cyclistes et leurs magnifiques engins.

### Au forum des associations de la commune

Le premier forum des associations avait lieu à la salle des fêtes de Bény le dimanche 11 septembre 2011. Comme les autres associations du village, l'amicale des donneurs de sang bénévole de Marboz-Bény tenait un stand d'informations. De nombreux visiteurs sont venus rencontrer les bénévoles. Ils furent une centaine à voter pour le plus beau dessin exposé sur le stand. En effet, les élèves de CM de l'école de Bény ont pris le temps à une semaine de la rentrée scolaire de faire un dessin sur le thème du don de sang. Leurs œuvres furent ainsi exposées sous les yeux des visiteurs ébahis par tant de talents. A travers les dessins, les enfants ont su exprimer le sens profond du don de sang : un acte généreux qui permet de soigner des malades. Les enfants ont transmis des messages forts qui n'ont pas laissé indifférents les visiteurs. L'amicale a récompensé tous les participants en leur offrant des lots. L'amicale espère ainsi sensibiliser les jeunes à la cause du don de sang bénévole. En attendant d'avoir 18 ans, âge légal, nous espérons que les parents donneront l'exemple en venant régulièrement donner leur sang sur le lieu de collecte de l'amicale.



## Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers est heureuse de vous conter les moments forts de l'année écoulée :

Banquet de la Saint Vincent qui s'est déroulé le 23 janvier dans la convivialité et la bonne humeur habituelle, animation et ambiance assurées par l'équipe chargée de l'organisation de cette traditionnelle journée. Rendez-vous est pris pour le 22 janvier pour le banquet 2012.

Le parcours sportif cantonal, qui s'est déroulé le 10 avril à Beaufont, a été l'occasion de se confronter et de se mesurer amicalement aux autres centres du canton. Ce parcours qui demande endurance et habileté, effectué par tous les pompiers, est le gage d'une bonne condition physique nécessaire et indispensable à un sapeur pompier volontaire. L'édition 2012 aura lieu à Villemotier la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril.



Le week-end de l'Ascension a permis de découvrir l'île de Beauté. 40 personnes ont participé à ce voyage qui avait pour thème principal la Corse du Sud, avec au programme : escapade à Marseille, dégustation dans une cave de la région de Bandol, traversée en Ferry de Toulon à Bastia, découverte des Aiguilles de Bavella, de la Vallée de Solenzara, des grottes et falaises de Bonifacio, visite de Porto-Vecchio et Ajaccio... Superbes paysages, bon accueil des insulaires, ambiance de fête tout au long de ce séjour qui ne fut pas de tout repos pour certains, comme les Corses savent si bien nous le rappeler « ça me fatigue » ! (ndrl n'est-ce pas Jacques ...). Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à ce voyage, ainsi qu'à Tania, Pierrot, Grégory et Sylvain pour l'organisation.

33<sup>e</sup> Fête du Poulet de Bresse qui s'est déroulée le 3 juillet. Eh oui, déjà 33 ans que les pompiers mettent à l'honneur la fameuse volaille de renommée internationale. Vif succès encore cette année où près de 950 repas servis auront pu satisfaire les papilles des plus fins gourmets. Tout au long de la journée, les invités ont pu danser au rythme de la Bandas « Los Amigos », découvrir le bocage bressan en baptême de trike, accompagner sur la piste le Country Club de Salavre, découvrir le groupe « Les Zétéroclites » qui ont déambulé avec leurs instruments et leur bonne humeur communicative. Enfin pour clore cette journée, le traditionnel concours du meilleur mangeur de poulet, Cocorico cette année, c'est une « régionale de l'étape », une Bénéenne qui a été récompensée, bravo à Isabelle Ovigue. 33<sup>e</sup> Fête du Poulet, qui ne pourrait se dérouler sans le dévouement et le travail de nos 60 bénévoles à qui nous envoyons d'immenses remerciements. Merci également à nos nombreux sponsors et partenaires logistiques. Rendez-vous est pris dimanche 1<sup>er</sup> Juillet 2012 pour la 34<sup>e</sup> édition.



## Les Amis du Rugby Bény-Villemotier

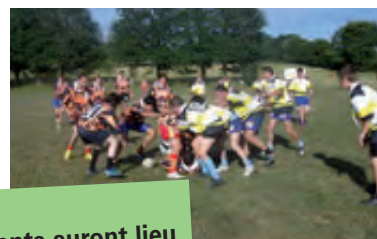
Malgré un début de saison sportive positif avec notre participation au tournoi de beach rugby ou nous avons engagé une quinzaine de joueurs, soit 3 équipes, le reste de l'année a été pour le moins catastrophique : en effet, lors du tournoi des 6 clochers, nous n'avons pu compter que sur l'esprit de camaraderie et d'entraide des autres équipes. Pour preuve, lors du match à Bény, seules cinq personnes de l'association étaient sur le terrain et ce n'est que grâce au prêt de joueurs des 5 autres équipes que nous avons pu former une équipe complète. Les Amis du Rugby les en remercient ; cette situation s'est répétée tout au long du tournoi.

Sur le plan des manifestations extra sportives, le bilan est plutôt positif ; le bal gratuit annuel a été une réussite et, en septembre, nous avons pour la première fois organisé un concours de pétanque sur la commune de Villemotier où nous avons rassemblé une douzaine de doublettes. C'est peu mais il y avait une très bonne ambiance et le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine en date du 8 septembre.

Le Téléthon 2010 avait été annulé pour cause d'intempéries ; mais depuis quelques années déjà nous manquions de participants pour ce relais cyclo ; c'est avec regrets que nous avons décidé de ne plus participer à cette manifestation ; cependant l'association continuera à soutenir l'AFM.

Les Amis du Rugby de Bény-Villemotier remercient toutes les personnes qui ont aidé ou participé à toutes ces manifestations.

Venez nous rejoindre l'année prochaine lors du tournoi des 6 clochers, il est ouvert à tous et toutes et ce à partir de 15 ans.



Les entraînements auront lieu  
tous les samedis à 18h  
à partir du 31 mars 2012.

N'oublions pas que l'activité rugbystique a été amenée sur la commune il y a maintenant 30 ans grâce à notre association, et nous comptons sur votre soutien pour qu'elle perdure.

Rappelons que cette année nous fêterons nos 30 ans d'existence. Pour cette occasion, nous essaierons de prendre contact avec tous les anciens joueurs et dirigeants en espérant n'oublier personne, afin de les convier à cet anniversaire qui aura sans doute lieu courant octobre.

## Atelier de danse

### Les grandes découvertes

Cette année, Marie Pier RIPOLL nous a proposé un spectacle intitulé « les grandes découvertes ». Des cités antiques en passant par la photo, les thèmes abordés étaient variés. Cette soirée s'est déroulée le 18 juin à la salle Garavand. Les danseurs ont travaillé toute l'année pour offrir au public un gala de qualité. Parents et amis ont pu apprécier l'originalité des chorégraphies et des costumes.



Nous rappelons que cette représentation unique dans l'année est proposée à l'ensemble de la population de Bény et pas seulement aux parents et amis des élèves. Nous vous donnons donc rendez-vous, le 8 juin 2012 pour venir nous applaudir.



Nous remercions la municipalité ainsi que toutes les personnes qui s'investissent dans la préparation et la réalisation de notre fête annuelle.

## Bény environnement



Après une année 2010 riche en événements, 2011 se devait d'être un peu plus calme. BENY ENVIRONNEMENT a poursuivi son action d'information aux habitants de la commune en étant en permanence à l'écoute des médias et divers politiques. Mais que l'on ne s'y trompe pas, la menace d'une ligne LGV est toujours bien présente. Les dernières informations recueillies émanant de diverses réunions politiques ne laissent pas présager l'enterrement de cette ligne. Le contournement de LYON remonte jusqu'à LEYMENT, le contournement de BOURG remonterait jusqu'à VIRIAT (Tanvol). La tentation de terminer le tronçon BOURG DIJON sera alors très forte. Nous y veillerons particulièrement.

Du côté politique, nous avons rencontré tous les maires du canton et avons reçu un accueil très favorable. Suite à cette démarche, nous avons sollicité et obtenu une invitation à une réunion de bureau de la communauté de communes. Nous y avons exposé nos arguments pendant plus d'une heure et demie. Nous avons alors instamment demandé à cette instance de revoir sa position et de l'acter par la prise d'une délibération refusant le passage d'une LGV sur le territoire cantonal. Nous ne manquerons pas de suivre l'évolution de notre demande et, si besoin, de la réitérer.

La ligne de la Bresse sera

modernisée. Nous avons déjà pris des mesures de bruits à différents points de la ligne. De nouveaux procédés de murs anti bruit sont actuellement à l'étude, nous nous y intéressons fortement. Ce type de protection semble moins couteux et surtout plus adapté à notre environnement rural.

Du côté festif, notre marche bucolique n'a eu qu'un succès limité, nous remercions bien vivement toutes les personnes venues nous soutenir de leur présence. Une nouvelle manifestation écologique est à l'étude. Elle sera différente et plus festive. Nous vous invitons dès à présent à retenir la date lors de la parution du calendrier des fêtes.

2012 risque d'être un peu plus agité, des travaux de rénovations de la ligne de la Bresse ont déjà commencé plus au nord de notre canton.

Parmi nos actions revendicatives, nous terminons en ce moment le tournage d'un clip vidéo accompagné d'une mélodie chantée par les membres de BENY ENVIRONNEMENT affirmant encore un peu plus fort notre refus de voir notre commune ainsi mutilée. Dès sa conclusion, ce clip sera mis en ligne sur internet.



## Club des retraités

Notre association permet de rassembler les retraités deux fois par mois, le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, pour des jeux de société, scrabble, triomino, rummiscub. Les jeux de cartes sont très demandés : belote, coinche, ainsi que le tarot qui a débuté cette année. Cependant d'autres activités ont lieu comme la pétanque quand il fait beau, puis de nouvelles pratiques vont se mettre en place pour la rentrée 2011-2012 qui seront du travail manuel : objets de décoration, etc. Ces activités seront animées par M<sup>me</sup> Yvette Cézette.

Cette année, un pique-nique a été organisé au bord du lac de Mepillat à St Nizier le Bouchoux ; celui-ci a beaucoup plu et sera reconduit en 2012.

Le tricot a occupé de nombreuses personnes au cours de l'hiver, elles ont fabriqué des couvertures qui ont été envoyées à une œuvre caritative.

Le club organise des sorties repas ; au printemps, ce fut en Saône et Loire pour un repas dansant à la Grotte de Sagy, à la rentrée, repas au Bistrot du Boucher à Tanvol.

Le repas gratuit de Noël pour les adhérents a eu lieu le dimanche 11 décembre à la Salle Garavand.

Le loto, manifestation importante, se fera le 2<sup>e</sup> dimanche du mois de Mars 2012.

Participation aux manifestations des clubs voisins : concours de cartes, voyages, bal, choucroute, théâtre et rassemblement pour la semaine bleue à Vonnas où tous les clubs du département sont présents, et qui est organisé par la Fédération Départementale des aînés ruraux de l'Ain. L'A.G. de notre association aura lieu le 25 janvier 2012 avec paiement de la cotisation.

Chers adhérents, à vos voisins, à vos amis nouvellement retraités qui se trouvent trop jeunes pour venir au Club, transmettez tous les avantages dont ils peuvent bénéficier à travers les valeurs des Aînés Ruraux que sont les arts de vivre : amitié, responsabilité, tolérance, solidarité.



Notre devise :  
" *Bien être et mieux vivre ensemble* "

## Comité de fleurissement



Le comité de fleurissement a de nouveau mis tout en œuvre pour embellir notre village. Nous ne saluons jamais assez le travail des bénévoles. Certes, la saison estivale reste celle qui demande le plus d'efforts, mais c'est tout au long de l'année que les membres du comité de fleurissement, aidés de bénévoles occasionnels ou réguliers, s'occupent des massifs. Soutenu par la commune, le fleurissement de Bény a été apprécié par l'ensemble des Bénéens et Bénéennes, mais aussi par les nombreux passants.



Dans un souci d'économie et de respect de l'environnement, le comité de fleurissement s'est équipé d'une pompe. Ce matériel couplé à une citerne permet d'arroser les massifs à partir d'une eau pompée dans la lagune. Ce système évite de puiser dans les ressources d'eau potable de la commune et la facture d'eau en est allégée.

**N'hésitez pas à venir nous rejoindre, les bonnes idées et les coups de main seront beaucoup appréciés.**

## Comité des fêtes

Le comité des fêtes met à la disposition de la population une boîte à idées qui se trouve en Mairie : n'hésitez pas à la remplir !



### 10 ans déjà !

Juillet 2001, le comité des fêtes de Bény voit le jour, composé d'une équipe motivée. La première manifestation se déroule le 1<sup>er</sup> septembre 2001 lors du concours de pétanque qui connaît un vif succès.

En 10 ans, de nombreuses manifestations ont animé le village : concours de belote, randonnées pédestres, fondue savoyarde, vogue avec son beau feu d'artifice et ses animations du dimanche...

Depuis la création, les membres du comité ne sont plus les mêmes mais l'enthousiasme et la convivialité sont toujours au rendez-vous.

En 2011, un nouveau bureau est élu. Julie CORDIER et Emmanuel BONNET sont les nouveaux co-présidents, Bénédicte SEVE la trésorière et Sophie BUIRON la secrétaire. Trois nouveaux membres viennent renforcer l'équipe : Alexandrine MICHON, Séverine LECUELLE et Evelyne DE LAZZER

Pour cette 10<sup>e</sup> année, une seule manifestation a eu lieu : la vogue. Bilan décevant surtout pour le dimanche où seulement 75 convives étaient réunis autour d'une paëlla.

Le comité des fêtes remercie toutes les bonnes volontés pour leur aide précieuse lors de ce week-end. Sans oublier la Municipalité qui nous accorde toujours sa confiance.

Dès aujourd'hui, nous lançons un appel à l'ensemble de la population de Bény afin qu'elle se mobilise pour le week-end des 12 et 13 mai 2012 lors de la fête patronale !

# Associations

## Fasila'gym

### Belle année pour FASILAGYM

L'année qui vient de s'écouler a permis à notre association de reprendre des couleurs. La persévérance de chacun et la volonté de faire perdurer notre association de village nous ont donné de belles joies. Les diverses actions entreprises ont été couronnées de succès et cela a dynamisé notre club qui, à l'orée de cette nouvelle année, en récolte les fruits.



Le succès du concert de Yanne Matis a redonné confiance à tous et les mélodies qu'elle a interprétées résonneront longtemps dans la mémoire des Bénéens ! D'autres surprises musicales vous attendent en 2012 ! En ce qui concerne les cours, nos fidèles et studieuses animatrices Florence et Martine nous entraînent chaque semaine avec patience et passion. **Essayer FASILAGYM c'est l'adopter !**



Au cours de l'assemblée générale du 23 septembre à Marboz, les activités de la saison écoulée furent évoquées.

Succès des concours de belote avec repas, forte participation des adhérents et de leurs conjoints à la traditionnelle journée de détente du 14 juillet sur le terrain communal de Bény.

Le comité intercommunal de Marboz-Bény-Pirajoux est actuellement composé de 101 adhérents dont 14 épouses d'amis disparus. Trois sont décédés au cours de cette dernière année : René Cochet, Roger Chagnard et Etienne Pochon ; ils habitaient Marboz.

La FNACA de l'Ain, forte de 5600 membres, est présidée depuis septembre 2011 par Maurice Millot de Péronnas.

La fédération nationale est en deuil. Après 36 années de présidence, Wladyslas Mareck s'est éteint à l'âge de 73 ans. Il fut reconnu comme étant très compétent et dévoué au service de la troisième génération du feu.

Cette année, dans la France entière, on célébrera le cinquantième anniversaire des accords d'Evian (cessez-le-feu en Algérie).



**2012 sera une grande année commémorative**

# Associations

## La retraite sportive

### Une association qui « marche » bien

Avec 75 adhérents pour la saison 2011-2012, la réputation de cette association dépasse les frontières de la commune de Béný. De nouveaux participants se joignent au groupe chaque année par le bouche à oreille et aussi pour rejoindre des amis ou de la famille déjà présents. Cette année le forum des associations a permis de prendre des renseignements et même son inscription.

Au programme : gym avec Brigitte, animatrice dynamique, aquagym avec une plage horaire réservée pour notre groupe (si l'effectif le permet) et marche.

Les séances de gym et d'aquagym commencent par un échauffement, proposent des assouplissements musculaires, des exercices développant l'équilibre, l'habileté motrice, la coordination, des enchaînements faisant appel à la mémoire et se terminent par des étirements.

La marche qui est proposée chaque lundi pour le groupe des marches courtes et le mardi pour les marches longues recueille le plus grand nombre de participants. Ceux-ci vont découvrir les magnifiques sentiers du Revermont et de la Bresse, avec une escapade de quatre jours au mois de juin proposée à tous les marcheurs : cette année 2011 aux portes de la Vanoise à Peisey-Nancroix.

Pour la deuxième année, une invitation mutuelle avec le club de Buellas permet de rencontrer d'autres marcheurs.



Une marche départementale a eu lieu à Corveissiat à l'invitation du club de Dortan.

Cette année deux membres du groupe se sont engagés à suivre un stage pour encadrer l'activité marche. Merci à eux.

Les programmes de la retraite sportive étant alignés sur l'année scolaire, la dernière séance (le 21/06/2011) a regroupé tous les participants autour d'un casse-croûte au stade et la première (27/09/2011) après la visite de la cressonnière de Buellas, a permis à tous de se retrouver au bowling pour un repas convivial et de belles parties animées, testant l'adresse ou la chance de chacun.

## Rugby club



### Un Bout de Bois qui réchauffe

La saison 2010/2011 aura été une saison historique pour le Rugby Club de Béný. Pour la première fois de sa jeune histoire, le RCB a remporté le titre de champion du Lyonnais 4<sup>e</sup> série.

Après une saison conforme aux objectifs qu'avait fixés Richard Bouchoux, nouvellement nommé manager sportif, le RCB s'est déplacé à Rillieux pour jouer la finale du championnat qui l'opposait à Amplepuis le 8 mai dernier.

Grâce à un match sérieux et à nos supporters venus en très grand nombre, le RCB s'est offert le si convoité bouclier appelé dans le monde de l'ovalie "bout de bois".



La saison s'est ensuite prolongée jusqu'en 8<sup>e</sup> de finale du championnat de France.

L'ensemble de l'équipe dirigeante tient à féliciter les joueurs et les entraîneurs pour leur sérieux et leur engagement.

# Associations

Nous espérons pouvoir offrir à nos fidèles supporters ainsi qu'à nos précieux sponsors une saison 2011/2012 aussi riche en émotion. Nous tenons tout particulièrement à associer l'ensemble du village à la réussite de votre équipe favorite.

A noter que l'équipe dirigeante a été remaniée cette année autour d'un projet ambitieux, supposant des investissements importants, indispensables pour assurer la pérennité du club. Nous espérons pouvoir atteindre l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés.

Un grand merci à tous pour tous ces moments de bonheur que vous nous avez offerts. En espérant vous recroiser prochainement au bord du stade.



## Société de chasse

### Un peuple de promeneurs !



L'association communale de la chasse est un groupe dynamique qui compte une quarantaine de sociétaires. Bien sûr la moyenne d'âge ne s'améliore pas mais la chasse reste une passion qui se transmet souvent dans les générations.

L'automne venue, plusieurs jours par semaine, les chasseurs déambulent dans les chaumes, longent les haies, veillent le coin des maïs, traversent les bois. Ils ont plaisir à être dans la nature, à croquer une pomme, à casser une noix ou une noisette, à cueillir une poignée de champignons. Ils connaissent toutes les parcelles de la commune et voient évoluer les cultures.

Ils leur faut ramper pour passer sous les barbelés, ou lever la jambe par dessus avec souplesse ... pour pouvoir continuer à cheminer. Car c'est là le but principal : être dehors par tous les temps, avec un père, un fils, un copain, ou seul... et puis regarder la quête du chien, essayer de rester prêt pour ne pas être surpris par le lièvre qui jaillit dans le dos, la perdrix qui se dérobe, le faisan qui démarre dans les pieds avec vacarme, ou la bécasse qui s'envole derrière l'arbre. Ce sont ces moments brefs et intenses que le chasseur espère au long de la journée, car au final, peu de cartouches sont tirées. Et pour voir du gibier la saison venue, c'est une disponibilité, un travail qui dure plus loin que l'automne. Il s'agit de limiter les nuisibles : détruire pies et corneilles au printemps, piéger les fouines et renards l'hiver, éliminer les ragondins, et puis repérer les postes de battues : la sécurité est une préoccupation de tous les instants...

**Et au final, que le gibier soit dans le carnier ou non, vient ensuite le plaisir de raconter ... et c'est aussi tout un art !**

# Associations

## Société de pêche Aappma le Sevron



### Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (plus connue sous le nom de société de pêche)

Elle a été créée en 1928 dans le but de structurer la pêche et le débit de la rivière. A cette époque la gestion de l'eau était vitale pour les populations en assurant le fonctionnement des moulins qui transformaient les grains en farine. Au fil du temps son rôle a évolué, la qualité de l'eau, la préservation de la faune et la flore aquatique sont devenues une priorité incontournable.

**Et maintenant donnons la parole au Sevron :** " *En regardant la photo des 5 derniers présidents, je les remercie pour leur dynamisme, et celui de leurs équipes de bénévoles. Chaque année, à plusieurs reprises, ils viennent me bichonner, nettoyer mes berges, désencombrer mon lit en enlevant des nénuphars, des mauvaises herbes, du bois mort, ce qui facilite la pratique de la pêche, je leur dois bien ça !*

*Quel plaisir chaque premier dimanche de septembre de voir l'honneur qui m'est fait : c'est le concours de pêche, un moment convivial apprécié de tous.*

*Dois-je vous rappeler qu'en un demi-siècle, j'ai subi une importante évolution : par exemple, lors d'une crue intense, il me fallait une semaine environ pour évacuer le surplus d'eau et le restituer à la nature ; à ce jour, je règle tout ça en 48 heures tout en supportant une pollution différente mais plus violente. Coucou les nappes phréatiques !!!*

*Ps : J'oubliais, j'ai de nombreuses visites, les pêcheurs, les gardes de pêche locaux et fédéraux, les piégeurs, les promeneurs, les riverains, et puis je suis rassuré, mon eau peut se réguler grâce au vannage du moulin.*

*Amis pêcheurs petits et grands, quand vous me rendez visite, n'oubliez pas votre carte de pêche disponible chez les dépositaires : Évelyne, Cédric ou Daniel que je remercie.*

*A ton tour le Solnan pour le prochain numéro ! "*

**En conclusion l'association se veut d'être la sentinelle du milieu aquatique.**



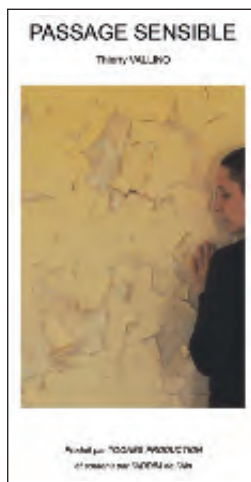
## Toones Prod



Association loi 1901 œuvrant depuis les années 90 dans le monde culturel (musiques actuelles mais aussi toute approche artistique), avec une préférence pour les croisements, les modes d'expression atypiques, les diffusions hors champs traditionnels... Les membres sont tous bénévoles, et travaillent en grande majorité dans le milieu culturel, ce qui leur permet d'avoir une approche réaliste et concrète de leurs projets parfois ambitieux voire déraisonnables...

En 2011, l'association a porté le projet "Passage sensible" un poème vidéo aux écritures multiples. A partir d'une même source, le film de cette rencontre, "Passage Sensible" propose un spectacle pluridisciplinaire, une performance artistique croisant les genres et les supports. C'est avant tout une rencontre d'artistes (vidéaste, musiciens, plasticien, écrivain, danseuse) venant d'horizons artistiques et esthétiques divers qui donnent leur lecture personnelle d'un même paysage intérieur.

# Associations



Le film a été tourné dans les bâtiments désaffectés du camp de Thôl (01 Neuville/s/Ain). Ce projet a obtenu le soutien du conseil général de l'Ain.

Un ouvrage comprenant la nouvelle, le film, et les réalisations musicales et picturales a été réalisé avec le soutien de l'ADDIM de l'Ain. Ce livre est consultable à la bibliothèque de Bénay.

Le groupe « Doog » a composé une pièce musicale pour un projet de création chorégraphique avec cinq danseuses sur le site de « Fort l'écluse » à Léaz commandé par l'ADDIM de l'Ain.

Ce spectacle « A te lire » a été joué en public le 8 juillet 2011.

Nous avons également travaillé à l'école de Bénay sur un projet de découverte de l'image et du son, des techniques du cinéma et nous avons créé avec les élèves et les enseignants quatre petits courts métrages en film d'animation.

## Sou des Ecoles

### Le Sou des Ecoles a fait son grand déballage...

Et ce n'est rien de le dire... Comme le prouve le succès grandissant de la Bazardouille que le Sou des Ecoles a organisée, en solo, cette année.

Ce succès nous le devons à une forte mobilisation des membres du Sou, des parents d'élèves, mais aussi, à celle de quelques bénévoles hors Sou des Ecoles qui ont spontanément proposé leur aide lors de cette longue journée ; et nous les en remercions.

Toutefois, la **Bazardouille** est loin d'être la seule manifestation organisée par le Sou. Elle s'inscrit désormais dans le calendrier, tout comme le **concours de belote** (suivi de son repas) en novembre, et la **soirée grillades** en juin. Celles-ci permettent de financer les activités mises en place par l'équipe enseignante, particulièrement nombreuses et importantes pour l'année écoulée, entre autres :

- Classe de neige à Giron pour 2 classes,
- Projet cinéma pour toute l'école avec au final la création de 3 films d'animation, projetés en fin d'année à la Salle Garavand,
- Différentes sorties : cinéma, Musée Gallo Romain de Lyon,
- Rencontres USEP, anglais, prévention routière...

C'est pourquoi, exceptionnellement, une tombola et une vente de tartes cuites au feu de bois (merci aux propriétaires des 2 fours à pain) ont été rajoutées au programme pour pouvoir financer le tout ! Elles ont d'ailleurs été bien accueillies par la population.

L'année à venir s'annonce tout aussi riche en projets, nos enfants ne vont pas s'ennuyer (classe piscine, cycle VTT, les arts du cirque...) ! Alors, il ne faut pas se reposer sur nos lauriers !

Une forte mobilisation et une implication des parents sont primordiales à la réussite des manifestations.

**Les membres du Sou forment une équipe volontaire et dynamique qui ne demande qu'à accueillir de nouveaux visages... L'appel est lancé !**



## *Ecole de musique du canton de Coligny*

- Apprendre la musique et pouvoir jouer d'un instrument est à la portée de toute personne (ENFANT ou ADULTE) habitant le canton.

Les professeurs de l'école de musique intercommunale assurent des cours de formation musicale et instrumentale à Coligny et à Marboz.

Les jeunes élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, suivent une formation orchestrale (l'Orchestre Junior) qui leur permettra ensuite d'intégrer les rangs de l'une des deux harmonies du canton.

- Instruments enseignés : **clarinette, cor, flûte traversière, hautbois, baryton, euphonium, saxophone, trompette, trombone et batterie/ percussions.**
- Les inscriptions ont lieu début septembre. N'hésitez pas à vous renseigner à tout moment de l'année.

■ Contact : Bernard PONCIN - 04 74 51 01 35



### **L'ANNEE MUSICALE 2010/2011 :**

- **L'audition** du 19 février : elle a eu lieu à Marboz et reste un événement marquant pour les élèves. A chaque prestation (duos, trios, petits groupes ou orchestre) chacun s'est surpassé pour donner le meilleur de lui-même. Les chaleureux applaudissements du public étaient bien mérités et encourageants pour continuer à persévérer.

- **L'Ecole Primaire de Coligny** : un de nos objectifs est de faire connaître aux écoliers du canton les différents instruments de musique. Cette année, cette approche s'est faite auprès de l'Ecole Primaire de Coligny.

François PUTHET, intervenant musique dans les écoles, avait fait travailler des chants aux enfants. Ils les ont ensuite répétés avec quelques musiciens adultes (l'école de musique, les deux harmonies cantonales ou encore les « Papy's ») sans oublier quelques jeunes écoliers instrumentistes.

En fin d'année scolaire, une restitution du travail effectué en commun a été faite aux parents pour le plus grand bonheur de tous.

Globalement une expérience très intéressante à renouveler dans les autres écoles cantonales qui le souhaiteraient...

Un grand merci à la directrice et aux enseignants pour l'accueil, aux élèves pour leur participation et à François PUTHET pour sa collaboration.

- Les examens de mi-juin : les résultats ont été satisfaisants et ont été récompensés par la remise des diplômes fin juillet. Et le traditionnel verre de l'amitié, partagé avec les familles, a clôturé l'année musicale dans une ambiance festive...

■ La prochaine audition aura lieu le :  
samedi 11 février 2012 à 20 h 15 à Bény

## Un peu d'histoire...

"Je ne crois que les histoires dont les témoins se seraient égarés."  
(PASCAL)

JOURNAL FONDÉ EN JUILLET 1941

EDIT

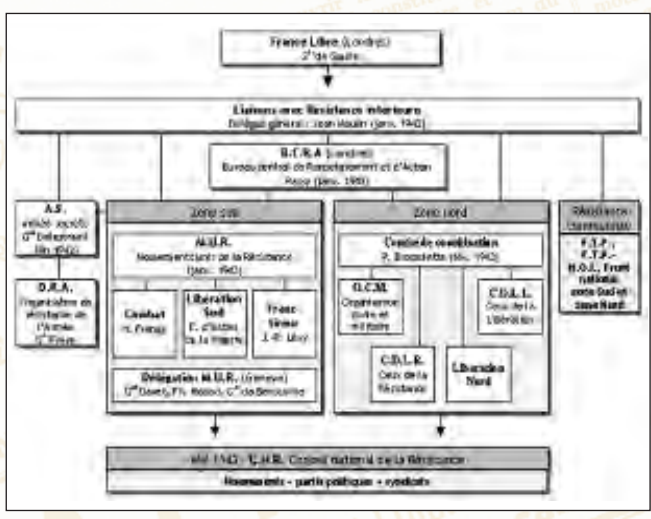
### La guerre de 39/45 et la résistance à Bény racontées par Jean GUILLERMIN, né le 23 janvier 1923 à Bény

**E**n septembre 1939, déclaration de guerre avec l'Allemagne nazie. Mobilisation générale, tous les hommes valides doivent rejoindre leur unité de mobilisation, confiant d'avoir la ligne Maginot, une fortification infranchissable pour des engins militaires, de la frontière suisse à la frontière belge, longeant la frontière allemande.

Pendant tout l'hiver 39/40, rien ne fait croire à la guerre, appelée drôle de guerre.

Mais en juin 40, les nazis passent par la Belgique, contournant la ligne Maginot, envahissent la France et sont à Paris en quelques jours.

Faisant de nombreux prisonniers, soldats qui ne pouvaient rien faire, se rendre sans pouvoir se défendre, contre la toute puissance de cette armée bien équipée.



„Ja ne crois pas les histoires dont les témoins se fersent égarer.“  
JOURNAL FONDE EN JUILLET 1941

La plupart des prisonniers partent remplacer les Allemands dans les fermes et dans les usines d'Allemagne pendant toute la guerre.

Pétain se prononce pour une armistice sans condition avec Hitler.

La France est partagée en deux : le nord ainsi que le littoral atlantique occupés, le centre et le sud-est en zone libre séparée par la ligne de démarcation partant de la Suisse, traversant le Jura, suivant la Loire puis redescendant sur les Pyrénées.

La chambre des députés est dissoute et un gouvernement est formé par Pétain avec des personnes qui acceptent de collaborer avec les nazis. La zone libre a pour capitale Vichy avec des hommes qui sont nommés par Pétain, non élus du peuple.

Ce n'est plus une république, un état français ; la devise "liberté, égalité, fraternité" est remplacée par "famille, travail, patrie".

L'armée est remplacée par une

police GMR (garde mobile de réserve), une autre police plus politique sous les ordres des nazis : la milice, plus néfaste.

### **Le Général de Gaulle lance l'appel à la résistance depuis Londres le 18 juin.**

Beaucoup de Français font confiance à Pétain, surtout les anciens combattants qui le voyaient comme le sauveur de la France en 14/18.

En 1941 commencent les privations, cartes d'alimentation, pain, viande, épicerie, tabac, et les bons monnaie matière, charbon, essence, pneus, fer, chaussures, réquisition pour les denrées agricoles, viande, blé, pommes de terre, volailles.

Il n'y avait plus de militaires, Pétain avait formé un service appelé chantier de jeunesse française. Durée du service 8 mois pour tous les jeunes de 20 ans, c'était la discipline, le travail, surtout la coupe du bois et la fabrication du charbon de bois pour faire tourner les moteurs des voitures

et des camions, nous n'avions plus d'essence.

En 1942, débarquement des américains en Afrique, les nazis prennent peur d'un débarquement en Méditerranée, ils occupent toute la France en novembre 1942 et demandent des volontaires parmi les jeunes qui ont terminé leur chantier de jeunesse.

Pour trois volontaires, ils libèrent un prisonnier, il y a peu de volontaires. Le gouvernement instaure le STO (service du travail obligatoire) en Allemagne pour tous les jeunes de la classe 42.

La résistance s'organise un peu partout en France, de petits groupes se forment en ville mais surtout dans les montagnes, plus facile pour cacher les réfractaires du STO.



„Je ne crois que les histoires dont  
les témoins se seraient égarés.“  
(PASCAL)

JOURNAL FONDÉ EN JUILLET 1941

EDIT



### La résistance à Béný

Elle commençait sur notre région, des responsables prenaient contact avec les résistants, l'atelier du forgeron servait de boîte aux lettres. Comme il n'y avait pas de téléphones portables et pas beaucoup d'autres appareils fixes, c'était des agents de liaison qui apportaient les journaux clandestins et des notes pour les responsables.

Dans l'ancienne écurie, avec une vieille Ronéo, le forgeron imprimait les tracts qui étaient distribués la nuit pour inciter les jeunes à prendre le maquis.

Des réunions clandestines étaient organisées à la ferme Michel à Aussiat. Un groupe s'est formé, on lui a attribué quelques armes qui étaient transportées avec une remorque à vélos. Ces armes étaient dans un premier temps cachées dans la ferme Michel en attendant d'avoir une autre cachette dans les bois. Ces armes servaient de protection lors des sabotages sur la voie de chemin de fer ; plusieurs fois la voie ferrée, axe principal de l'Allemagne à Lyon, fut coupée. La plus importante coupure a eu lieu au mois d'avril 44, la locomotive et cinq wagons couchés, obstruant les

deux voies pendant cinq jours complets.

En mai 43, les groupes de résistants sur le plan national avaient formé le CNR (conseil national de la résistance) présidé par Jean Moulin, regroupant toutes les petites unités dispersées en un seul appelé les FFI (forces françaises de l'intérieur).

La plupart des résistants de Béný se trouvaient affectés au 1<sup>er</sup> bataillon FTP dont le siège était à Coligny.

Au débarquement des troupes américaines sur le sol français, tout le premier bataillon était regroupé au Moulin des Ponts pour barrer la route nationale et saboter les voies de chemin de fer. Pendant une semaine, plus de trafic sur les deux axes, mais le 14 juin, ils sont arrivés avec des chars auto mitrailleurs et le train blindé sur la voie ferrée en gare de Moulin des Ponts sur la commune de Béný. Une bagarre de deux heures avec quelques victimes (voir le monument aux morts sur le bord de la route de Moulin des Ponts). Cinq maisons complètement incendiées avec même le bétail à l'intérieur.

Jusqu'au mois de septembre, date de l'arrivée des troupes françaises venant du débarquement

de Provence, le bataillon avait continué les sabotages et les embuscades pour paralyser le transport des troupes nazies.

Après le 4 septembre 44, le 1<sup>er</sup> bataillon FTP était dissout, beaucoup sont partis à la division alpine, d'autres ont suivi les troupes d'Afrique jusqu'à la fin de la guerre. Il y a eu 30 maquisards de Béný qui ont obtenu le titre de commandant de la résistance.

En conclusion, si Béný n'a pas subi, comme d'autres communes du Revermont, la déportation les incendies, les brimades, c'est qu'à Béný il n'y a pas eu de dénonciations contre les résistants, tous les gens se connaissaient, tous n'avaient pas les mêmes idées politiques ou religieuses, mais tout le monde se respectait, ils avaient tous fréquenté la même école.

Pour celui qui avait des relations avec le régime de Vichy avait bien changé après l'assassinat d'un jeune curé dont la famille était originaire de Béný ; cette exécution par la milice avait bien donné à réfléchir à beaucoup.

Un de ces personnages m'avait dit le jour de la libération : "si je n'ai rien fait pour le maquis, je n'ai rien fait contre".

J'étais bien d'accord avec lui car il savait bien ce que nous faisons pour la résistance.



# Informations

## Le Clic\* des Pays de Bresse



### À quoi  a sert ?

-   r pondre aux besoins des retrait s et des personnes  g es (trouver le bon interlocuteur, conna tre ses droits, recevoir gratuitement la carte MEMO, aider au montage des dossiers administratifs...),
-   informer lors de r unions publiques ou des ateliers de pr vention sur des th mes d'actualit s (voir calendrier 2012 en bas de page),
-   animer le r seau de partenaires ( lus, professionnels, associations...),

### Comment joindre le CLIC ?

- un seul num ro de t l phone : 04 74 30 78 24,
- des permanences   Coligny le 1<sup>er</sup> vendredi du mois et   Marboz le 3<sup>e</sup> lundi du mois (9h – 12h),
- un site internet [www.clicdespaysdebresse.org](http://www.clicdespaysdebresse.org) et sa page contact.

### Comment  a marche ?

- standard t l phonique (messagerie en cas d'indisponibilit ),
- accueil libre ou sur rendez-vous lors des permanences,
- visite   domicile possible apr s  tude,
- service gratuit, mis en place par les communaut s de communes de Coligny, de Montrevel en Bresse, de Pont de Vaux, de Pont de Veyle et de Saint Trivier de Courtes, et co-financ  par le Conseil G n ral et la CAR-SAT \*\*Rh ne-Alpes.

### Calendrier des r unions et ateliers 2012

Canton de...	Coligny	Montrevel en Bresse	Pont de Vaux	Pont de Veyle	Saint Trivier de Courtes
<b>Janvier</b>	« habiter mieux », les aides financi�res pour am�liorer le logement				
<b>Mars</b>	Conf�rence sur la m�moire		Audit de conduite	Atelier d�couverte internet	
<b>Avril</b>	Atelier sur la m�moire				
<b>Mai</b>		S�ance de code de la route expliqu�	Conf�rence et atelier sur l'alimentation	Conf�rence sur la sant� du pied	
<b>Juin</b>	Conf�rence sur les chutes				
<b>Septembre</b>	Alzheimer : les prises en charge au quotidien et les aides pratiques				
<b>Octobre</b>	Conf�rences et ateliers sur le stress, le sommeil et le bien �tre				

Ces th mes vous int ressent, vous souhaitez plus de renseignements ? T l : 04 74 30 78 24  
Page contacts du site : [www.clicdespaysdebresse.org](http://www.clicdespaysdebresse.org) ; mail : [clicpaysdebresse@orange.fr](mailto:clicpaysdebresse@orange.fr)  
Les r unions sont gratuites et ouvertes   tous. Les ateliers se font sur inscription aupr s du CLIC.

\*centre local d'information et de coordination g rontologique.

\*\*caisse d'assurance retraite et de la sant  au travail.

# Informations



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

## L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services aux Personnes
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraites
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

### Aide à la personne

(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

### Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne

(entretien du linge et du cadre de vie)

### Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Nous pouvons également

vous proposer d'autres services...



Contactez la responsable de votre secteur, elle se déplace à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

### M<sup>me</sup> Maryline SOUPE DIT DUBOIS

16, rue de la Gare - 01370 ST ETIENNE DU BOIS

☎ 04 74 24 57 78 / Fax : 04 74 22 09 47

(m.soupe-dit-dubois@adapa01.com)

#### Permanences :

- Au bureau de St Etienne du Bois le jeudi de 14h à 15h30
- Mairie de Colligny les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 15h30
- Mairie de Jasseron les 1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 14h à 15h30



## Naissances

- |                        |                                  |
|------------------------|----------------------------------|
| • Nolan JOMARD         | le 09/01/11, Les Jacquets        |
| • Carla PECHOUX        | le 08/02/11, Les Flamins         |
| • Bastien BUARD        | le 22/03/11, Les Petits Grillets |
| • Lorine SIMONET       | le 26/03/11, Les Jacquets        |
| • Inès JENDOUBI        | le 28/06/11, Le Maniller         |
| • Mathieu CORDIER      | le 19/07/11, Les Flamins         |
| • Louise BUDIN         | le 11/08/11, La Bottière         |
| • Paul POIRIER         | le 06/09/11, Le Petit Vacon      |
| • Loïc DIMBERTON       | le 28/09/11, les Blancs Pivets   |
| • Lisa et Tess ZUCONNI | le 09/11/11, Les Blanchets       |
| • Teddy BILLOUD        | le 23/12/11, Les Blanchets       |



## Mariages

- |  |             |
|--|-------------|
| Laurence STAB et Gilles PERRET               | le 07/05/11 |
| Françoise SARFATI et Bernard Henri BOURGEOIS | le 14/05/11 |
| Flavie CONVERT et Jean-Christophe NALLET     | le 04/06/11 |
| Leslie CLAIR et Ricardo DE JESUS DOS SANTOS  | le 11/06/11 |



## Décès

- |                        |             |
|------------------------|-------------|
| Odette VAVRE           | le 06/01/11 |
| Stéphane Marcel TIRAND | le 01/02/11 |
| Yves ROBIN             | le 02/05/11 |
| Joseph POBEL           | le 30/05/11 |

